



Avec les lycéens, pour nos revendications Toutes et tous en grève le mardi 6 octobre prochain !

Ce jeudi 1er octobre et ce vendredi 2 octobre, les lycéens se sont à nouveau fortement mobilisés dans la plupart des lycées de l'académie.

Au centre de leur mobilisation, des revendications qui recoupent très largement celles des enseignantes et des enseignants : Non aux sur-effectifs, remplacement systématique des personnels absents, recrutement des infirmières, assistantes sociales nécessaires pour pourvoir tous les postes vacants, rejet de Parcoursuo et de la sélection à l'entrée à l'université, rénovation du bâti souvent vétuste voire insalubre.

Les revendications des lycéens sont légitimes !

C'est ce que les personnels ont exprimé en multipliant les motions de soutien et de solidarité, en montrant leur présence à proximité des lieux de mobilisation.

Au lieu d'écouter les demandes et de répondre sur le fond, le ministère et le gouvernement ont fait le choix de la répression. Les scènes de matraquage, d'utilisation de gaz lacrymogène, d'arrestations violentes, de coups, de menaces ou d'insultes se sont multipliées : **les organisations syndicales condamnent ce recours systématique à la violence policière et exigent l'arrêt immédiat de cette répression.**

Dans de nombreux lycées, les chefs d'établissement décident la fermeture et prétendent imposer l'enseignement en distanciel : mais il n'existe aucun cadre statutaire à ce dispositif qui ne peut être imposé ni aux enseignants, ni aux élèves ! Et le préfet du Val de Marne s'appuie sur ces décisions pour interdire toute manifestation ou rassemblement aux abords de quatre lycées du département, menaçant les potentiels organisateurs de ces rassemblements de peines de prison et de fortes amendes !

Les organisations syndicales signataires estiment que les lycéens doivent pouvoir exprimer librement leurs revendications.

Elles considèrent qu'en confirmant son plan de 54 milliards d'euros de coupes dans les budgets des services publics et de la protection sociale, le premier ministre joue la provocation : ce plan doit être retiré !

Quand on est ainsi placés en légitime défense, c'est la question de la grève jusqu'au retrait qui est posée !

Dans ce sens, les organisations syndicales signataires appellent les collègues à se réunir dans leurs établissements, à réaffirmer leurs besoins, leurs revendications et à décider de se mettre en grève le mardi 6 octobre, jour de mobilisation nationale des lycéens.

Par l'unité des enseignants et des lycéens, forçons le ministère à répondre aux revendications !